

CR-CD-01 FGL/2020

**Compte Rendu de la Réunion du Comité Directeur  
Du samedi 12 février 2020 de 9h30 à 12h30  
À la base nautique Adrien HARDY  
Rue d'Amsterdam 71100 Chalon sur Saône**

**Présents** : Philippe BATON, Daniel BONIN, Patrick FAUDOT, Fabrice GAËREL, Jean-Jacques HAÏNE, Philippe JACQUES, Alexandre LAMBERT, Auguste LOPES-MARQUES, Jean-Luc PAUPERT, Dominique ROLLIN (plus procuration pour le CDCK 58), Jonathan SOUILLOT, Patrick THÉVENIN, Stéphane TURLIER.

**Invité·e·s Présent·e·s** : Patrick MASSON (CTR), Frédéric MOMOT (CTR), Laurence GRENIER (Présidente du club de Dole).

**Excusés** : Jacques DIETRICH,

**Absent·e·s** : Benjamin MASI, Gisèle SURANYI, Philippe THÉVENIN.

## I. ACTUALITÉS

### 1. Informations du Président du Comité Régional.

- a) Suite à la réception d'un message en date du 09 décembre 2019, je vous informe de la démission de Patrick SEGURA du Comité Directeur. Au delà de ses avis et conseils qui vont nous manquer, le CDCK 70 n'est plus représenté au Comité Directeur.
- b) Affiliation du Club Omnisports Clairvalien à la FFCK, celui-ci vient rejoindre le CDCK du Jura.
- c) Suite à la réunion du Bex du 18/12/2019, la DTN Adjointe Céline RECULET ainsi que le Président Fédéral Jean ZOUNGRANA seront à l'Assemblée Générale du CRCK BFC le 07 mars à Decize.
- d) Labellisation des clubs EFCK, à ce jour, seulement 4 clubs sur 48 ont effectués une demande de labellisation :
  - Société Nautique de Besançon Canoë Kayak
  - CK Pontarlier
  - Canoë Kayak Dolois
  - Olympic CK Auxerre
- e) Dépôt des dossiers CRDS pluriannuel ou annuel est lancé et la date limite est fixée au plus tard le 22 MARS 2020. Les actions menées doivent s'inscrire parmi les orientations retenues par la Région qui s'articulent autour des axes suivants :

Fonctionnement :

  - axe 1 : Emploi, formation et structuration régionale,
  - axe 2 : Parcours des sportives et sportifs,
  - axe 3 : Développement des pratiques et lutte contre les inégalités d'accès,
  - axe 4 : Valorisation et développement de la place des femmes dans le sport, leurs accès aux fonctions de dirigeantes, et la mixité des pratiques (axe obligatoire),

Investissement :

Acquisition de matériels informatiques (ce type de matériels devra être mutualisable - pas d'utilisation à usage exclusif – exemple : matériels visioconférence)

Acquisition de matériels spécifiques à la pratique de la discipline, les actions doivent se dérouler sur l'année civile 2020 (et non sur la saison sportive 2019/2020), soit entre la date de dépôt sur la plateforme et le 31 décembre 2020.

Pour les subventions d'investissement, la demande doit faire l'objet d'un dépôt de dossier distinct de celui correspondant au fonctionnement. Il est impératif de joindre des devis et les dates des factures qui seront prises en compte lors du paiement de la subvention ne devront pas être antérieures à la date de dépôt.

Pour l'axe 2 : Le montant des aides attribuées aux jeunes inscrits sur liste ministérielle « espoirs » ou en phase de détection , est inclut dans le montant de la subvention globale qui sera accordée. Les aides financières seront payées par le comité à chaque bénéficiaire.

- f) Le Conseil Régional ne fera de travaux pour rénover le Château Cateau au sein du CREPS à Dijon.
- g) Pour l'aide du Conseil Régional concernant l'achat d'un véhicule, celle-ci est maintenant de 12000€.
- h) Flore JAUBERT sera en congé de maternité du 06 mai au 25 août 2020, puis en congé jusqu'au 28 septembre 2020.
- i) Pour décision report du Comité Directeur du 10 octobre 2020 suit à l'événement Tokyo - Vaires - Paris.
- j) Opportunité d'acquérir un C4 et un C2 suite à la vente d'embarcation par le club de Saint Vit, ce point sera traité en décision.
- k) Repas de l'AG sera un buffet froid.
- l) Distinctions fédérales, avons nous des propositions ? Visiblement non !
- m) Pour le CDCK 71, la « Swim » Saône se déroulera fin août 2020.
- n) Réunion Payavez Morvan le 30 janvier 2020 pour remobiliser les équipes.

**2. Informations des autres membres du Bureau.**

- a) Auguste LOPES-MARQUES donne l'état des comptes du Comité Régional à date.
- b) Jean-Jacques HAYNE évoque le déroulement de la plénière de la commission nationale loisirs.

**II. POUR DÉCISION**

**1. Validation du Compte-Rendu du Comité Directeur du 07 décembre 2019.**

Compte Rendu du 07 décembre 2019 ----> **Validé à l'unanimité (13 membres présents - 14 voix).**

## 2. Candidatures.

Pour validation des manifestations saisies sur l'intranet fédéral :

- a) Le 22/03/2020 - Voray CK (70) pour le Championnat Régional (Slalom) -----> **Validé à l'unanimité (13 membres présents - 14 voix),**

## 3. Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2019 du CRCK BFC.

Faut-il faire les réunions des commissions le matin sachant que le Président Fédéral prendra 2h00 pour intervenir ? ---> Non

Proposition de débiter à 10h00

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire 2018.
- Rapport moral du Président Régional **et vote.**
- Rapport d'activité.
- Rapport du Trésorier.
- Présentation de l'exercice clos 2019 **et vote.**
- Proposition du budget prévisionnel 2020 **et vote.**
- Rapport des vérificateurs aux comptes exercice 2019.
- Nomination des vérificateurs aux comptes 2020 **et vote.**
- Rapport des Conseillers Techniques Régionaux.
- Allocutions des personnalités (en fin de matinée).
- Intervention de Madame Céline RECULET DTN Adjointe - Direction développement / Formation de la FFCK et Monsieur Jean ZOUNGRANA Président de la FFCK.
- Ratification de Mme GRENIER Laurence au Comité Directeur **et vote.**
- Candidature-s pour 5 postes représentant des membres affiliés (collège I) au Comité Directeur du CRCK BFC **et vote.**
- Candidature pour 1 poste représentant des membres agréés (collège II) au Comité Directeur du CRCK BFC **et vote.**
- Présentation des représentants des collèges I et II pour l'AG de la FFCK **et vote.**
- Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale Élective.
- Proposition de Pascal GOUARD comme membre d'Honneur du CRCK BFC ---> **Validé à l'unanimité (13 membres présents - 14 voix),**
- Réponses aux questions écrites.
- Allocutions des personnalités (clôture de l'assemblée Générale ordinaire 2019).

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2019 ---> **Validé à l'unanimité (13 membres présents - 14 voix),**

**Alexandre LAMBERT annonce aux membres présents qu'il démissionne du Comité Directeur, le Président prend acte de décision.**

**Patrick THÉVENIN annonce également aux membres présents qu'il démissionne ainsi que son frère Philippe THÉVENIN de leur fonction au sein du Comité Directeur, néanmoins ils restent membres jusqu'à la prochaine Assemblée Générale électorale. Le Président prend acte de ces décisions.**

#### **4. Date de l'Assemblée Générale électorale du CRCK BFC.**

Après échanges la date retenue est le 14 novembre 2020 à Voray sur l'Ognon —> **Validé à l'unanimité (13 membres présents - 14 voix),**

#### **5. Report de la réunion du Comité Directeur du mois d'octobre 2020.**

Suite à l'événement fédéral pour le retour des jeux « Tokyo-Vaires-Paris » prévu dans la semaine 41 (du 07 au 11 octobre 2020), il est nécessaire de reporter la réunion du Comité Directeur prévue initialement le samedi 10 octobre 2020 (Cf point 5 du CR-CD-03 FGL/2019). Après échanges la date retenue est le 17 octobre 2020 —> **Validé à l'unanimité (13 membres présents - 14 voix),**

#### **6. Budget réalisé 2019 et budget prévisionnel 2020.**

Jean-Luc PAUPERT assisté d'Auguste LOPES-MARQUES présente et commente son diaporama permettant de faire une analyse de l'exercice 2019 du CRCK BFC. —> **Validé à la majorité (13 membres présents - 14 voix), 0 voix contre - 1 abstention - 13 voix pour.**

Le budget prévisionnel n'étant pas encore consolidé, Auguste propose aux membres présents de l'envoyer par courriel avant l'Assemblée Générale.

Retour sur l'opportunité d'acquiescer un C4 et un C2 suite à la vente d'embarcation par le club de Saint Vit, sujet évoqué et développé par Stéphane TURLIER, le coût est de 3500€ pour l'achat de ces canoës —> **Validé à la majorité (13 membres présents - 14 voix), 0 voix contre - 3 abstentions - 11 voix pour.**

Dans le cadre du CRDS et tout particulièrement pour l'investissement du matériel, le Président demande aux commissions d'apporter les éléments souhaités en terme de besoin pour le développement des disciplines afin de faire la demande.

#### **7. Championnat Régional descente.**

Jean-Luc PAUPERT exprime sa volonté d'organiser le Championnat Régional descente sur la Cure à St Père soit le 23 ou 24 mai 2020. Suite aux échanges, la date retenue est le samedi 23 mai 2020 —> **Validé à la majorité (13 membres présents - 14 voix), 0 voix contre - 1 abstention - 13 voix pour.**

#### **8. Remplacement de Flore JAUBERT.**

Ce sujet n'est pas à l'ordre du jour, mais le comité doit se prononcer pour le remplacement de Flore. Après échanges et chacun apportant ses arguments, le remplacement de Flore est souhaité —> **Validé à la majorité (13 membres présents - 14 voix), 0 voix contre - 1 abstention - 13 voix pour.**

### III. POUR INFORMATIONS

#### 1. Point d'information des Commissions

##### a) Formation (Philippe JACQUES)

Le catalogue 2020 des formations est disposition des clubs et CDCK.

*Frédéric MOMOT intervient et précise qu'il y a une proposition de formation composites en collaboration avec le CDCK du Jura. D'autre part, il y a une formation de juges de portes à Pontarlier, reste en suspend la formation des juges nationaux à Audincourt.*

##### b) Patrimoine nautique (Dominique ROLLIN)

Les réunions pour les lâchers d'eau se sont bien déroulées avec les compagnies de raft toujours présentes et sollicitant leurs besoins sans être en accord avec les demandes du CRCK BFC. Par ailleurs, ils effectuent leurs demandes maintenant en directe avec EDF.

*Jean-Jacques HAYNE intervient et demande que les compagnies de raft s'associent et s'impliquent avec le CRCK BFC pour les demandes de lâchers d'eau dans l'objectif de construire le sélectif descente et le championnat de France sur le Chalaux mais également pour les événements futurs.*

Il y a un plus avec les lâchers sur le Chalaux, en effet le débit peut-être réglé plus précisément, les lâchers sont prévus avec un débit de 5,3m<sup>3</sup>.

*Frédéric MOMOT ajoute qu'il a un lâcher d'eau prévue le 02 et 03 mai 2020 à Goumois en particulier pour une compétition organisée par les Suisses.*

##### c) Course en ligne (Stéphane TURLIER)

La préparation des stages minimales est en bonne voie, nous avons reçu une réponse de Bourbon Lancy concernant les hébergements et repas.

*Jean-Jacques HAYNE et Fabrice GAËREL effectueront une visite à Bourbon Lancy lors au début du Stage.*

*Jonathan SOUILLLOT alerte et précise que le club de Bourbon Lancy n'est pas adhérent au CDCK même si il est affilié à la FFCK.*

##### d) Dragon-Boat (Patrick FAUDOT)

Patrick fait une synthèse des échanges effectués lors de la réunion de la commission le 18 janvier 2020, bilan des activités en région et objectif pour l'année 2020. Pour plus d'informations, le compte rendu doit être sur le site du Comité Régional.

##### e) Faux vives (Slalom-Descente-Free-style) (Patrick THEVENIN)

Patrick propose de valider le principe de faire la finale de la coupe Bourgogne-Franche Comté en slalom au mois d'Octobre/Novembre, la date n'étant pas encore définie ainsi que le lieu, mais cette compétition se déroulera probablement à Audincourt —> **Validé à l'unanimité (13 membres présents - 14 voix),**

Besoin d'Investissement d'une horloge pour le départ « timer ».  
Suite aux échanges, Patrick précise qu'il n'y aura pas de stage au mois d'avril.

**f) Sport loisirs (Jean-Jacques HAÏNE)**

Jean-Jacques rappelle la date du rallye de Tille le 04 avril 2020. Précise que le rallye de la Loue n'aura certainement pas lieu cette année.

Par ailleurs, il est nécessaire de faire évoluer le rallye de la Cure et sentir plus d'implication des élus.

Jean-Jacques aborde le sujet de la disponibilité des cadres techniques pour la région avec beaucoup d'échanges qui ne seront pas rapportés dans le présent compte-rendu.

**IV. QUESTIONS DIVERSES**

Jean-Luc PAUPERT informe les membres présents qu'il a provoqué une demande d'Assemblée Générale du CDCK 89 qui se déroulera le mercredi 16 février 2020 à Sens. Il proposera sa candidature lors de l'AG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Fabrice GAËREL

Président

